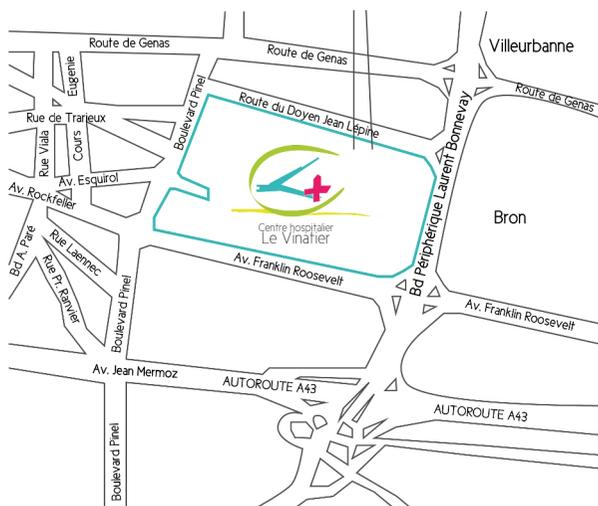


Il est indispensable de s'inscrire en envoyant un mail à :  
**M<sup>me</sup> Christelle Delgery : Christelle.DELGERY@ch-le-vinatier.fr**  
**M<sup>me</sup> Christine De Sablet : Christine.DESABLET@ch-le-vinatier.fr**  
en précisant en objet "COLLOQUE 28 Mai 2015".

Le GRhACC est agréé pour la formation continue.  
Une attestation de présence vous sera remise à votre demande.



Centre Hospitalier Le Vinatier  
BP 30039 - 95 boulevard Pinel  
69678 Bron

Tramway T2/T5 : arrêt Vinatier/Essart-Iris  
Bus C8 : arrêt Hôpital Vinatier

## Organisation

Pôle Santé Mentale des Détenus et Psychiatrie Légale  
C.R.I.A.V.S. Rhône-Alpes — délégation de Lyon  
Université Lyon 1  
Université Lyon 2 – (CRPPC EA 653)  
Institut de Psychiatrie Légale, Département de Psychiatrie, CHUV-Lausanne  
Comité scientifique : Groupe Rhône-Alpes de Criminologie Clinique (GRhACC)

Journée  
internationale  
d'étude  
28 MAI 2015

# CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE FÉMININE

Centre social du Centre Hospitalier Le Vinatier  
ENTREE LIBRE

## Argument

La criminalité des femmes ne représenterait pas plus de 8% de la grande criminalité. En France la population pénale féminine avoisine 4% de la population pénale générale. La criminalité au féminin est probablement sous-estimée dans la mesure où elle reste le plus souvent taboue que ce soit en matière d'agressions sexuelles sur les enfants ou dans les violences conjugales. Si donc la criminalité et la délinquance des femmes ne représente qu'une part très infime des situations criminelles et délictuelles repérées, pour autant les passages à l'acte violents commis par celles-ci fascinent et sont pour le moins très médiatisés car ils constituent des faits saillants.

Peut-on réellement parler d'une spécificité criminelle et délictuelle au féminin ? S'il semble désuet de penser des catégories

de criminels, critères issus et conçu au XIX<sup>e</sup>, prenant en considération le caractère spécifique de l'enfant, du fou, de la femme (etc.), il importe en revanche d'interroger quels sont les enjeux de cette criminalité. L'infanticide semble, à cet égard, constituer le paradigme des actes de violences meurtrières commis par les femmes. Peut-on évoquer un mode opératoire dévolue aux femmes criminelles ? Comment appréhender cette population, en regard du courant et du contexte dans lequel l'histoire des femmes se développe ?

Nous souhaitons parcourir durant cette journée les formes plurielles et manifestes de cette violence à partir de différentes approches qui nous permettront d'interroger la complexité et la diversité de la criminalité féminine.



UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2



Université Claude Bernard



# PRO GRAMME

8h30 Accueil des participants

*Matinée*

*Modératrices : Annie BEZIZ - Magali RAVIT*

9h00

M<sup>me</sup> Catherine MENABE

Docteur en droit privé et sciences criminelles – Chercheur associé à l'Université de Lorraine

*"L'appréhension juridique de la criminalité féminine"*

9h45

P<sup>r</sup> Patricia MERCADER

Professeure de psychologie sociale – Université Lyon 2  
– Centre Louise Labé et CRPPC EA 653

*"Les femmes commettent-elles des crimes passionnels?"*

10h30 Pause

P<sup>r</sup> Antoine MASSON

Psychiatre, psychanalyste

Ecole de Criminologie – Université de Louvain-la-Neuve  
Département de Philosophie – Université de Namur

*"Mais de quoi Médée peut bien être le nom? À partir d'un cas d'infanticide et des apports de l'enseignement de Lacan."*

11h30

D<sup>r</sup> Eve BECACHE

Psychiatre responsable de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) Simone Veil, pôle de Santé mentale des détenus et psychiatrie légale (SMD-PL), Centre Hospitalier Le Vinatier, Lyon-Bron.

*"Mère en prison... ? L'expérience d'un groupe nursery."*

12h30 Repas libre

*Après-midi*

*Modérateurs : D<sup>r</sup> Pierre BARLET - Jean-Pierre DURIF-VAREMBONT*

14h00

M<sup>me</sup> Odile VERSCHOOT

Psychologue clinicienne au SMPR de Nantes – Présidente de l'Association pour la Recherche et le Traitement des Auteurs d'Aggressions sexuelles

*"De la question du genre dans les violences criminelles."*

14h45

P<sup>r</sup> Bruno GRAVIER

Service de Médecine et Psychiatrie Pénitentiaire – Centre Hospitalier Universitaire Vaudois.

*"Vivre après un infanticide ?"*

15h30

M<sup>me</sup> Marie-Lise ROTHBLEZ

Psychologue clinicienne - Centre Hospitalier Le Vinatier, Lyon-Bron.

*"Du passage à l'acte au passage en soin chez les femmes criminelles : parcours psychothérapeutiques en prison."*

16h45 Clôture de la journée